

Rachat appartement habité par un parent

Par Dine_old, le 21/08/2007 à 20:28

Mes parents sont divorcés, ils ont un appartement en commun qu'ils doivent vendre (suite au divorce) par leurs propres moyens ou par ventes aux enchères le cas échéant. Mon mari et moi souhaitons faire l'acquisition de cet appartement. Le souci est que mon père habite ce dernier et qu'il ne veut pas en partir, ne veut pas payer de loyer, ni aucunes charges. Ai-je le droit de l'expulser de cet appartement une fois que je l'aurai acheté, sachant que ce ne sera pas mon logement principal ? Ou ai-je un devoir envers mon père ? Par avance Merci.